

DEC213528INSB

Décision modifiant la décision n° DEC212287INSB **fixant les situations d'emplois et/ou activités pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et/ou à la compensation des sujétions et astreintes au titre de l'année 2021 dans les unités de l'Institut des sciences biologiques (INSB).**

LE DIRECTEUR,

Vu la circulaire n° CIR030001DRH du 13 février 2003 relative à l'indemnisation et à la compensation des sujétions et astreintes ;

Vu la décision n° DEC152383DRH du 17 novembre 2015 déterminant les situations d'emplois pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et à la compensation des sujétions et astreintes ;

Vu la décision n° DEC212287INSB fixant les situations d'emplois et/ou activités pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et/ou à la compensation des sujétions et astreintes au titre de l'année 2021 dans les unités de l'Institut des sciences biologiques (INSB) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Au titre de l'année 2021, l'annexe 2 de la décision n° DEC212287INSB susvisée, présentant la liste des unités dans lesquelles les agents CNRS (placés dans les situations d'emplois définies à l'annexe 1 de cette même décision) sont susceptibles d'émarger au bénéfice des indemnités et/ou à la compensation en temps des sujétions et astreintes est modifiée ainsi qu'il suit :

Les lignes suivantes ont été ajoutées :

Situation d'emploi : Interventions spécifiques sur animaux
Délégation régionale : Occitanie Est
Code unité : UMR9002 – Directeur Philippe PASERO
Institut de Génétique Humaine (IGH)

Article 2

La présente décision prend effet au 1^{er} janvier 2021

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 octobre 2021

André LE BIVIC
Directeur de l'Institut des sciences biologiques



BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Christophe Coudroy

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Novembre 2021
ISSN 1148-4853

Établissement public à caractère scientifique et technologique

Recherche

Organisation générale du CNRS
Présidence générale du CNRS
Pré-Direction générale déléguée
Instituts, domaines scientifiques et technologiques
Départements régionaux
Départements de recherches et de services : UPR, UPS, UMS, UMR, IFR, GDR, IGDRS, UMR, UMS, UIR, IFR, GDR

Exercice des activités de recherche

Actes administratifs

- Article unique
- Art. 1. -
- Art. 2. -
- Art. 3. -
- Art. 4. -
- Art. 5. -

signature

Mesures particulières

décret

signature

dispositions

fonctionnaires

Décision de tarification
Décision de subvention
Circulaires, instructions
Dons et legs consentis au CNRS

procédure

décret

dispositions

procédure

fonctionnaires

dispositions

procédure

fonctionnaires

dispositions

procédure

fonctionnaires

CNRS